

Bruxelles, le 29 janvier 2019

Pour la première fois en 5 ans, le nombre de vols de cuivre repart à la hausse sur le réseau ferroviaire belge

En 2018, 315 vols de câbles en cuivre ayant eu un impact sur le trafic ont été comptabilisés sur l'ensemble du réseau ferroviaire. C'est 3 fois plus que l'année précédente (104 faits). Cette hausse spectaculaire, vraisemblablement le fait d'une ou plusieurs bandes organisées, s'est avérée très pénalisante, tant pour les équipes techniques que pour les usagers du réseau. L'an dernier, les voleurs de câbles ont causé 2h20 de retards cumulés chaque jour.

Un nombre de faits sans précédents depuis 5 ans

La recrudescence est apparue au cœur de l'été... jusqu'à atteindre un pic en octobre. Ce seul mois-là, 84 vols de câbles ont été commis sur le réseau ferroviaire avec, à la clé, près de 10h de retards cumulés chaque jour !

Après une accalmie de 5 années, le nombre de vols de câbles est donc reparti à la hausse en 2018. Au total, 361 vols ont été commis, dont 315 ayant un impact sur le trafic. C'est 3 fois plus qu'en 2017 (104 faits). Les auteurs ont principalement frappé dans les arrondissements judiciaires de Liège et du Hainaut (2/3 des faits – voir ci-après) et en particulier sur la ligne à grande vitesse qui relie Louvain à la frontière allemande. Un *modus operandi* commun à un grand nombre de ces faits semble attester que le réseau belge a été la cible d'une, voire de plusieurs bandes organisées. L'arrestation d'une vingtaine de personnes, et le placement sous mandat d'arrêt de 8 auteurs présumés le 17 octobre, a permis de donner un coup de frein à cette vague de vols d'une ampleur inédite depuis l'année record en la matière qu'avait été 2012 (1362 faits).

Le préjudice total de ces vols est en cours d'évaluation mais se chiffrera à plusieurs millions d'€.

Conséquences sur la circulation des trains

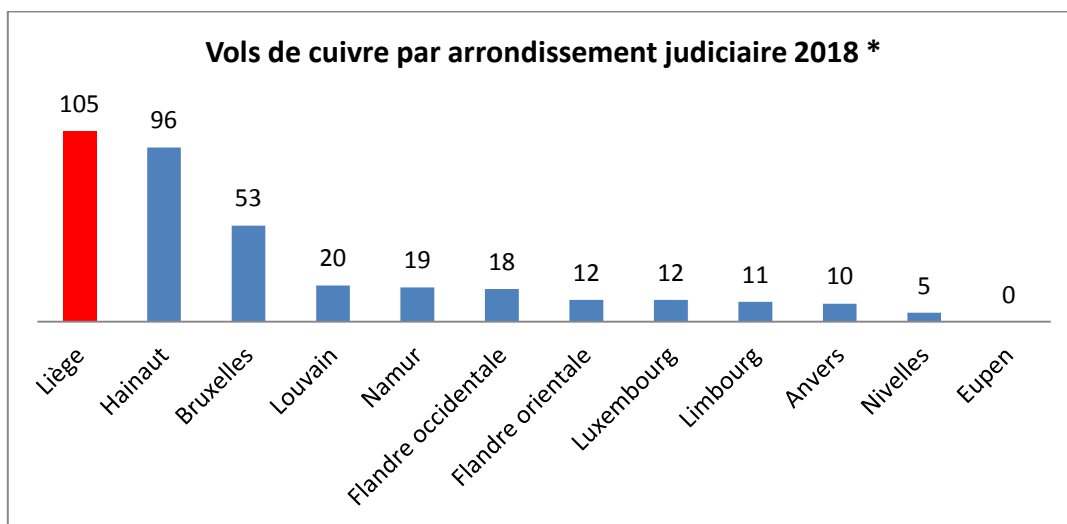
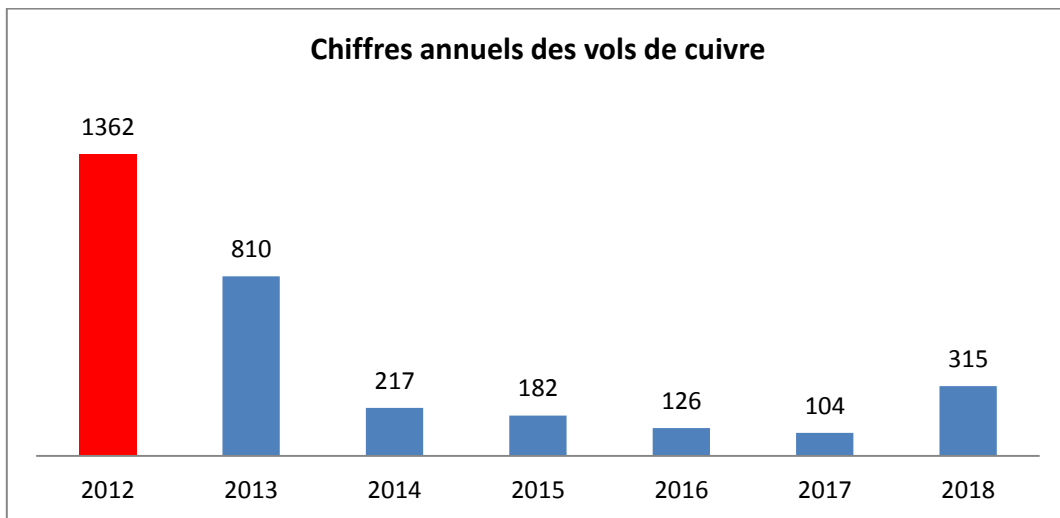
L'an dernier, pas moins de 75 % du nombre de vols de cuivre sur le domaine ferroviaire ont eu lieu en Wallonie. Cela s'explique en partie par la situation géographique (proximité de la frontière avec l'Allemagne et la France), en partie par la situation socio-économique locale. Bruxelles suit avec 17 % et la Flandre avec 8% du total.

Vu l'ampleur et la fréquence des vols commis, notamment sur l'axe « Bruxelles-Louvain-Liège », les conséquences ont été lourdes sur la ponctualité globale. Au total, en 2018, on a comptabilisé 51.675 minutes de retards cumulés (soit 2h20 par jour) liés aux vols de câbles. C'est 10 fois plus que l'année précédente (5.191 minutes) !

Poursuivre les efforts et espérer compter sur les drones !

En 2013, en partenariat avec la Justice et les Services de Police, Infrabel avait initié un « Plan d'action national contre les vols de câbles ». Des mesures telles le remplacement du cuivre par l'aluminium (partout où c'est possible), l'enfouissement et l'ancrage dans le sol des câbles afin de compliquer la tâche des voleurs, ont alors été généralisées. Elles continuent à être mises en œuvre aujourd'hui. Des actions de police ciblées et des condamnations plus lourdes (en raison de poursuites pour « entrave méchante à la circulation ») ont également permis de lutter contre un sentiment d'impunité. A la lumière de la recrudescence de ces derniers mois, le gestionnaire de l'infrastructure remercie tous les partenaires concernés pour la poursuite des efforts !

Dans un futur proche, Infrabel souhaiterait aussi pouvoir recourir à des drones de surveillance. En novembre dernier, un test réalisé avec un matériel éprouvé à l'étranger a démontré que cette technologie, sûre et efficace, était également applicable chez nous. Elle pourrait être utilisée, principalement (mais pas exclusivement) dans la lutte contre les vols de câbles, à la condition de faire évoluer la législation.



* Ce tableau recense également les vols sans impact sur le trafic

